

mer

magazine

ENTRE VOUS ET NOUS

www.mer41.fr

03 AVRIL / MAI /
JUIN 2021



CULTURE / P19

Quelle médiathèque voulez-vous ?

DOSSIER / P4

**La culture,
ce bien essentiel**

LES CONSEILS DE / P17
À vos plantations !

Dernière minute

La mairie de Mer a obtenu l'ouverture d'un centre de vaccination covid permanent.

+ Plus d'info sur
le site mer41.fr, le Facebook de la Ville
et le panneau lumineux

mer
Loir & Cher

4 DYNA- MIQUES

- 4 Dossier **La culture, ce bien essentiel**
- 7 Mer express
- 8 Portrait
Mademoiselle Vigne : une adresse pour les épicuriens
- 9 Portrait
Yannick Lamorlette : réapprivoiser le mouvement
- 10 Vues sur Mer
Retour en images

DOSSIER



Édito



Chères Méroises, chers Mérois,

À l'orée du printemps, j'espère tout d'abord que ce magazine vous trouvera en bonne santé. Gardons espoir que des jours meilleurs nous attendent d'ici l'été. Au cours de la dernière campagne, mon équipe et moi-même sommes venus à votre rencontre lors de nos « échanges de rue ». En petits groupes, il est plus facile d'échanger et recueillir vos idées. Sachez que je tiens à maintenir ce lien et que j'espère, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, pouvoir à nouveau vous retrouver dans ce format dès le mois de juin.

Nous nous sommes engagés à vous consulter pour échanger sur nos grands projets. Cette concertation a été lancée pour la nouvelle médiathèque-ludothèque. **Cette future médiathèque, nous la construirons avec vous et pour vous!** Nous avons déjà rencontré plusieurs centaines d'entre vous en différents lieux de notre ville. Cette méthode de co-construction, nous la déclinerons sur d'autres projets. Dans les mois à venir, nous allons mettre en place une large concertation sur le sujet de la mobilité dans notre ville.

Dans ce contexte difficile, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux et avons limité au maximum l'emprunt. Dans la prochaine édition de votre magazine, nous vous présenterons ce budget dans sa globalité. Je remercie mes collègues élus d'avoir voté ce premier budget de notre majorité à l'unanimité.

Enfin, je ne désespère pas de pouvoir retrouver prochainement une vie culturelle à Mer. C'est pourquoi vous trouverez, insérée dans votre magazine, la programmation que nous avons souhaité maintenir. Bien évidemment, en fonction du contexte sanitaire, nous nous laissons la possibilité d'annuler ou de reporter certains événements.

Le Maire,
Vincent ROBIN

Directeur de la publication : Vincent Robin, Maire
Coordination : Florent Léonard, Directeur de la Communication
Réalisation : Manon Molé, Service Communication / Mairie de Mer
Rédaction : Marilyn Deret, derédac
Photographies : Didier Depoorter / Mairie de Mer
9 rue Nationale - 41500 Mer - Tél. 02 54 81 40 80
Crédits : Illustrations/Photos : Freepik
Conception : www.goodby.fr

18 INTERAC- TIONS

- 18 Événements
Un week-end festif... enfin ?
- 19 Culture
Quelle médiathèque voulez-vous ?
- 20 Sport
Tennis club de Mer : vivement la reprise !
- 21 Associations
Le Moulin d'Aulnay
- 22 Tribunes politiques
- 23 Instantané



ASSOCIATIONS

12 PERSPEC- TIVES

- 12 Projets urbains
Avenue Maunoury : on y est presque !
- 13 Travaux
Gendarmerie : trois nouveaux logements en construction
- 14 Solidarité
Le pouvoir des animaux
- 15 Citoyenneté
Les 13 et 20 juin, tous aux urnes !
- 16 Focus sur
Pas d'information sans communication
- 17 Les conseils de
À vos plantations !



PORTRAIT



TRAVAUX



POLITIQUE CULTURELLE

La culture, ce bien essentiel

Ni cloisonnée, ni réservée aux initiés : la municipalité entend faire de la culture un bien partagé par tous, un vecteur du vivre-ensemble et un levier de redynamisation de la commune. Comment ? En développant les passerelles permettant à chacun d'accéder à l'offre culturelle de la ville.

Prenons l'exemple du spectacle *Stay on the Line* : la compagnie Matulu a été accueillie en résidence artistique à Mer en octobre dernier. Elle y revient une semaine en avril, juste avant la représentation programmée le 10 à la Halle, à laquelle participeront les élèves de l'école de musique. L'école municipale d'arts plastiques a elle aussi été associée au projet.

« Nous cherchons à exploiter les projets culturels dans toutes leurs dimensions pour amener une diversité de publics à s'ouvrir à de nouveaux horizons »

Dans les deux collèges de la ville, les élèves ont par ailleurs travaillé sur la Nouvelle-Orléans, ville qui sert de

cadre à l'histoire de cette comédie musicale, à travers sa géographie, son histoire, sa culture, en particulier le jazz. Le Point Accueil Jeunes (PAJ) a, quant à lui, proposé des ateliers de cuisine autour des spécialités de la Louisiane.

« Nous cherchons à exploiter les projets culturels dans toutes leurs dimensions, avec le plus de partenaires possibles, pour amener une diversité de publics, des plus jeunes aux plus anciens, à s'ouvrir à de nouveaux horizons », explique Annie Bertheau. La première adjointe en charge de la Culture, tout comme l'ensemble de l'équipe municipale, prône une culture qui imprègne la vie de la ville et le quotidien des habitants. « Les événements culturels doivent également sortir hors les murs des établissements traditionnels pour aller au-devant des Mérois, dans les écoles, les collèges, dans la rue, le parc de la Corbillière et, bientôt, celui de la Passerelle. »

► En accès libre

Rendre accessible la culture passe aussi par une politique tarifaire qui n'exclut personne. C'est pourquoi tous les spectacles sont à 10 euros seulement et gratuits pour les moins de 18 ans. « Grâce à notre partenariat avec Cultures du cœur, les Mérois en difficulté peuvent également assister à des spectacles gratuitement ou contre une faible participation », ajoute Annie Bertheau. Quant au musée de la Corbillière, toutes les expositions sont en accès libre. « Nous voulons que tous les Mérois puissent aller au musée », justifie l'élue.

Les artistes eux-mêmes peuvent y exposer gratuitement, ce qui donne de la visibilité aux talents locaux. Ce sont eux que la Ville programme prioritairement, avec des compagnies régionales, des artistes mérois... « Les acteurs culturels de proximité nous offrent un choix d'une grande diversité et d'une grande qualité », confirme Annie Bertheau, qui apprécie cependant que la culture à Mer puisse parfois rayonner au-delà de la commune. Ce sera le cas prochainement avec le festival Mer'Veilles Nature (lire en page 6), qui accueillera des photographes de toute la France, ou encore l'exposition *Couleurs de l'imaginaire*, en lien avec le festival de musique de la Clé des Portes, qui présentera des peintres d'origine russe à la Corbillière.

Près de
100 000
euros

C'est le budget consacré par la Ville à la culture (hors charges de personnel), incluant la programmation culturelle, la médiathèque, le musée et l'école municipale d'arts plastiques.



► Le plus gros chantier

Les trois salles du musée dédiées aux expositions temporaires ont été repeintes durant sa fermeture en raison du Covid. Le plus gros chantier de la Ville dans le domaine culturel reste toutefois celui de la nouvelle médiathèque (lire en page 19). « Le futur équipement nous permettra de développer de nouveaux services et de nouveaux espaces pour mieux accueillir et servir les usagers, annonce Annie Bertheau. Il favorisera également la mise en œuvre des nombreux projets portés par l'équipe de l'établissement pour animer ce lieu qui deviendra central sur la ville. » Ici comme ailleurs, « il y a plein de choses à faire », résume l'élue...



Annie Bertheau
1^{re} adjointe en charge de la Culture



Développer son art

À Mer, deux écoles dispensent un enseignement artistique et culturel. L'école municipale d'arts plastiques propose aux enfants et aux adolescents de s'initier, le mercredi et le samedi, à différentes techniques : papier mâché, céramique, peinture, mosaïque, poterie, photographie... Les travaux des élèves sont souvent en lien avec des projets de la Ville, à l'image de la fresque réalisée pour la piscine. L'école de musique, gérée par la communauté de communes Beauce Val de Loire, permet elle d'apprendre ou de se perfectionner dans un grand nombre d'instruments et au chant. Elle est régulièrement invitée à participer aux festivités de la Ville, comme prochainement lors de la Fête de Mer (lire en page 18) : les élèves se produiront le dimanche 13 juin devant la Halle.

FESTIVAL



Dame Nature va vous émerveiller !

Les 28, 29 et 30 mai, Mer a l'honneur d'accueillir le premier festival de photographie animalière Mer'veilles Nature, proposé par quatre photographes dont le Mérois Thierry Lebert. Durant trois jours, le public pourra découvrir ou redécouvrir, à travers ceux qui l'immortalisent, le merveilleux spectacle de la nature, ici et ailleurs.

À la croisée de milieux naturels d'exception, Mer était la ville toute trouvée pour accueillir un festival de photographie animalière et de nature. C'est donc chez nous, à la Halle, que se tiendra du 28 au 30 mai la première édition de Mer'veilles Nature, gratuite et ouverte à tous. La tenue de l'événement est évidemment conditionnée par les mesures sanitaires qui s'imposeront alors. Pour l'heure, les organisateurs annoncent l'exposition de près de 200 photos !

« La photographie animalière et de nature est un formidable outil de sensibilisation »

« De grands noms de la photographie animalière ont accepté de venir présenter leur travail », se félicite Thierry Lebert, le président du festival. Mer'veilles Nature offrira ainsi l'opportunité de découvrir de superbes reportages réalisés dans diverses régions de France ou lors de lointains

voyages, de l'Afrique avec Véronique et Patrice Quillard, au Canada avec Fabrice Simon, en passant par le Bugey avec Joël Brunet, la Haute-Savoie avec Denis Girard... Un vaste univers sauvage se dévoilera ainsi aux visiteurs, le grand public mais aussi les scolaires, qui pourront échanger avec les photographes présents.

► Vidéoconférences et projections

Le festival se veut également à visée éducative. « Face à la disparition de nombreuses espèces, poursuit Thierry Lebert, la photographie animalière et de nature est un formidable outil de sensibilisation : elle aide à faire comprendre les enjeux liés à la préservation du milieu naturel. » Des associations naturalistes ont ainsi été invitées à expliquer leur action en faveur du maintien et du développement de la biodiversité. Organisées dans la salle Pierre Tournois du Cercle Laïque, des vidéoconférences et des projections de films compléteront la programmation. Le public, enfin, pourra rencontrer des fournisseurs de matériel.

Soutenant activement le festival, la Ville partage avec les organisateurs l'ambition de faire de Mer'veilles Nature un nouveau rendez-vous culturel majeur, rayonnant sur toute la région Centre-Val de Loire et au-delà...

+ Plus d'infos sur merveillesnature.com



PETITES VILLES DE DEMAIN

Un label pour préparer l'avenir

Mer a été retenue par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour intégrer le dispositif Petites villes de demain. Grâce à cette labellisation, la commune va pouvoir travailler sur de nouveaux projets, ainsi que sur ceux en cours, en bénéficiant d'une aide pour monter les dossiers et trouver les financements mobilisables pour leur réalisation.



PLAN HIVER

Au plus proche des plus fragiles

Dans le cadre du plan Hiver de la commune, les personnes se trouvant dans des situations difficiles ont été accompagnées et prises en charge par les services compétents. La municipalité reste plus que vigilante auprès des Mérois les plus fragiles.

CIMETIÈRES

Nouveau règlement et nouveaux tarifs

La municipalité a fait évoluer le règlement intérieur des cinq cimetières de la commune, devenu obsolète car datant de 1990. Applicable depuis le 8 février, ce document est le fruit d'un travail collaboratif entre les services municipaux et d'une analyse minutieuse par un groupe de travail associant élus et techniciens. Les tarifs pour l'achat de concessions funéraires ont également été révisés et augmenteront de 1 % par an à compter du 1^{er} janvier 2022. Le règlement et les nouveaux tarifs sont consultables sur le site mer41.fr et disponibles en mairie.



JOURNÉE ÉCOCITOYENNE

Le dimanche 6 juin, Merci pour la planète !

La mairie vous propose, le temps d'une journée, de participer bénévolement à un grand ramassage des déchets dans plusieurs lieux de la commune.

Rendez-vous le 6 juin dès 9 heures :

- Place Pierre Jurieu,
- Place de l'hôtel Dieu,
- Parking du Complexe Sportif Bernard Guimont,
- Parking de la Corbillère
- Place Raphaël Clément,
- Église d'Herbilly et à 10 h 30 nettoyage de Villaugon.

Venez en famille rendre votre ville plus belle ! Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. L'équipement est fourni. Toutes les informations pratiques vous seront données courant mai.

POUR LA RENTRÉE

Coup de pouce pour les jeunes Mérois...

En septembre, la Ville lancera un nouveau dispositif: il permettra, grâce à une participation financière, aux mineurs mérois de s'inscrire dans l'association sportive, culturelle ou autre de leur choix. Cette aide vous sera présentée en détail dans le prochain *Mer Magazine* à paraître fin juin.

CHATS ERRANTS

Bientôt une campagne de stérilisation

Au printemps, la mairie accompagnera l'association 30 millions d'amis dans sa campagne d'identification des chats sans maître. Les détails de cette opération vous seront fournis prochainement.



MADemoiselle VIGNES

Une adresse pour les épicuriens

Ouverte depuis un an, l'épicerie fine Mademoiselle Vignes se démarque avec une gamme de produits artisanaux et de cadeaux originaux.

Le contexte sanitaire met la boutique à l'épreuve en empêchant les dégustations. Mais sa fondatrice Annabelle Mazzoni ne manque pas d'idées pour maintenir et développer son activité.

Formatrice en vente-communication durant onze ans et après une décennie dans la banque, Annabelle Mazzoni ressentait depuis quelque temps l'envie de créer son propre commerce. Alors quand un ami lui propose un pas-de-porte de Mer, elle saute sur l'occasion et ouvre Mademoiselle Vignes, une épicerie fine également salon de thé et bar à vin.

sa jolie boutique du 80 rue Jean et Guy Dutems, le plus souvent directement chez le producteur ou le fabricant. « *Je choisis des produits artisanaux, de préférence locaux et si possible bio, ainsi que des marques qui valorisent le savoir-faire et prônent le respect de la nature.* »

► Faites-vous plaisir !

Chez Mademoiselle Vignes, on trouve par exemple les épices de Terres exotiques, le pain d'épices de la Maison Toussaint de Dijon ou encore le café de la marque bretonne Breizh'ilien. L'enseigne est également l'une des rares à proposer le thé de la Maison Émile Auté, basée à Vendôme. « *Il s'agit d'un assembleur de thé vendômois qui a convaincu une poignée d'agriculteurs de cultiver du thé en France* », explique Annabelle Mazzoni.



Mademoiselle Vignes cultive la différence, avec un leitmotiv : Faites-vous plaisir ! Aussi la boutique propose-t-elle un café ou un thé gourmand ou bien un verre de vin accompagné d'une assiette à composer... en temps normal. Car la crise sanitaire liée au Covid a mis un coup d'arrêt aux dégustations sur place. Le couvre-feu a rajouté une difficulté : « *Les clients ont l'habitude de faire leurs courses entre 18 h et 19 h, à la sortie du travail* », observe Annabelle Mazzoni. Pour s'adapter, elle songe à agrandir l'espace cadeaux, qui rencontre déjà un petit succès avec son assortiment de tasses, théières, pochettes, plaids, tapis... Des idées uniques !

✚ Mademoiselle Vigne : mademoiselle-vignes.business.site
Facebook Mademoiselle Vignes



YANNICK LAMORLETTE

Réapprendre le mouvement

Limitant les activités sportives, la crise sanitaire a empâté la silhouette de plus d'un d'entre nous, au risque de « rouiller » les muscles et « d'encrasser » les artères. Comment retrouver le chemin d'une activité physique durable ?

Yannick Lamarlette propose l'aide d'un coach à domicile.



Enseignant en éducation physique et sportive, animateur dans la lutte contre la fracture numérique, professeur de judo, coordonnateur de projets jeunesse... Yannick Lamarlette affiche une solide expérience auprès de publics variés. « *Mon activité devenait trop bureaucratique, regrette-il cependant. Je me suis aussi interrogé sur ma propre sédentarité et le poids que j'avais pris.* » Il se remet à la course à pied... et souffre ! Il décide alors de retourner à l'université pour se consacrer à l'activité physique adaptée en lien avec la santé, et se forme au coaching.

« *Je comprends parfaitement les personnes qui ont cessé les activités physiques et je connais les douleurs qu'elles ressentent en les reprenant* »

« *Ma propre réadaptation à l'effort physique m'a donné matière à réfléchir. Je fais ce métier aujourd'hui car je comprends parfaitement les personnes qui ont cessé les activités physiques et je connais les douleurs qu'elles ressentent en les reprenant.* »



Veillant à proposer un haut niveau d'expertise, il effectue même un stage au centre hospitalier de Blois, dans le service de consultation, d'évaluation et de traitement de la douleur.

► Les techniques les plus adaptées

À l'obtention de son diplôme en juin 2020, Yannick Lamarlette s'inscrit sur la plateforme Domicil'Gym, qui met les clients en relation avec des coaches. Il partage désormais son temps entre les interventions auprès de particuliers et de familles, à domicile ou en plein air, et l'accompagnement des soins de suite en milieu hospitalier, des personnes diabétiques et d'enfants polyhandicapés.

À chaque fois, Yannick Lamarlette s'attache à proposer les techniques les plus adaptées aux objectifs de ses clients. Le premier rendez-vous lui permet de poser un diagnostic, fondé notamment sur l'observation. Lors du deuxième, il délivre ses recommandations et présente une séance-type, avant de proposer un forfait de 13 ou 26 séances. « *Atteindre la minceur au travers du sport ne m'intéresse pas, je travaille sur le mouvement, l'énergie, le maintien de l'autonomie* », souligne l'expert en forme et santé, qui envisage également un partenariat avec une diététicienne.

✚ Yannick Lamarlette : www.domicilgym.fr
coach-sportif/yannick-lamarlette-coach-sportif-blois



**Voeux
à la population
Vendredi 29 janvier**

Contexte particulier oblige, le maire a présenté ses vœux aux Mérois dans une vidéo. Diffusée sur les réseaux sociaux et sur la chaîne YouTube de la Ville, celle-ci a été visionnée 531 fois.



**Cantine délocalisée
Depuis février 2021**

Afin de respecter les nouveaux protocoles, les élèves de l'école de la Brèche ont investi la Halle pour y prendre leurs repas. Cette mesure permet d'éviter de mélanger les enfants et de maintenir les distances de sécurité sanitaire.



**La Marianne
du civisme
Mardi 2 février**

Le maire Vincent Robin s'est vu remettre officiellement par Jean-Claude Négrello, président de l'Association des anciens maires et adjoints du Loir-et-Cher, la Marianne du civisme. Cette distinction récompense la mobilisation des Mérois aux dernières municipales. Mer gagne une place et se classe 2^{ème} de sa catégorie.

**Hommage
Vendredi 19 mars**

La cérémonie de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenue à l'ancien cimetière de Mer. C'était un hommage en toute simplicité en présence du maire Vincent Robin, la police municipale, un porte-drapeau, et de quelques élus.



**Vaccination
Vendredi 26 mars**

Suite à la mobilisation forte du maire, Vincent Robin et du président de la CCBVL, Pascal Huguet, Mer a pu ouvrir un centre de vaccination éphémère à l'Espace culturel. Un travail important a été réalisé par la municipalité et les services de la mairie : contact des personnes, gestion des plannings, organisation de la salle et mobilisations des professionnels.





AVENUE MAUNOURY

On y est presque !

La requalification complète de l'avenue Maunoury, initiée à la rentrée 2019 et retardée à cause de la crise sanitaire, touche à sa fin. D'ici au mois de juin, toute la voie, depuis la gare jusqu'au croisement avec la route départementale, aura été embellie et réaménagée pour accueillir dans les meilleures conditions tous les usagers, en particulier les vélos et les piétons. La dernière phase du chantier, portant sur la RD 2152 jusqu'au Chemin vieux, doit toutefois être reportée à 2022, le temps de réaménager le carrefour situé au niveau de l'enseigne commerciale Lidl qui doit ouvrir à la fin de cette année.

Après le tronçon 1 (de la gare à la Halle), les sections 2 et 3 du chantier de l'avenue Maunoury, soit de la Halle jusqu'au croisement avec la RD 2152, sont quasiment terminées. L'enrobé a été posé sur la chaussée, les plantations ont été effectuées. D'ici à fin juin, les aménagements paysagers seront finalisés, tout comme la signalétique, avec la pose des panneaux de signalisation et le marquage au sol.

Artère principale du centre-ville, l'avenue Maunoury dévoile ainsi son nouveau visage. Plus accueillante, plus conviviale, plus apaisée aussi, elle fait une place confortable à chaque mode de déplacement : les véhicules bien sûr mais aussi les piétons et les cyclistes, qui pourront y circuler en toute sécurité. Les trottoirs ont été élargis, un plateau surélevé a été créé au niveau du carrefour de la Brèche pour sécuriser la traversée de l'avenue. Des pistes cyclables ont été

aménagées de chaque côté de la voie, le long des places de stationnement. Les réseaux électriques, enfouis, ont disparu et l'éclairage public a été modernisé. Des arbres et des plantations offrent enfin un agréable cadre paysager à cette voie urbaine.

► La toute fin à l'été 2022

Mais il reste encore un petit bout... Le « chantier Maunoury » se prolonge en effet sur la RD 2152, de la place du 11-Novembre jusqu'à la rue du Chemin vieux. Or cette phase 4 ne pourra pas être réalisée avant l'année prochaine. Si la rénovation et l'enfouissement des réseaux sont effectués en ce moment, en même temps que l'achèvement des tronçons 2 et 3, la réfection de la route départementale sur cette section ne débutera qu'au printemps 2022, suivant les

mêmes principes d'aménagement que pour l'avenue Maunoury. Un itinéraire cyclable, notamment, sera créé pour permettre aux vélos de traverser la RD 2152 et de rejoindre la piste cyclable de l'avenue Charles de Gaulle.

Pourquoi attendre un an avant de lancer ce dernier chantier ? Parce qu'un autre doit être mené avant : le réaménagement du carrefour entre la RD 2152 et les rues de la Paix et Chantecaille (lire encadré). L'ultime phase du chantier Maunoury durera quatre mois environ, soit jusqu'à l'été 2022. Une durée justifiée par le maintien, pendant la réalisation de ces travaux, de la circulation sur la route départementale pour tous les usagers, y compris les convois exceptionnels.

➕ Suivez l'avancement des travaux sur www.mer41.fr

GENDARMERIE

Trois nouveaux logements en construction

En septembre 2019, la Ville lançait d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement des locaux occupés par la gendarmerie de Mer, dont elle est propriétaire. Cette opération d'un coût total de 2,23 millions d'euros, cofinancée à 57 % par l'État, visait à améliorer les conditions de travail et le cadre de vie des gendarmes. Ça y est : l'accueil a été entièrement réaménagé et de nouveaux bureaux ont été créés, ainsi qu'un pôle judiciaire comprenant des cellules de détention et des zones de garde à vue. Dans le même temps, six nouveaux logements ont été construits, qui viennent d'être livrés. Trois autres logements (1 T3 et 2 T4) avec jardin viendront s'y ajouter au tout début de l'année prochaine. Les travaux devraient démarrer en mai pour une durée de neuf mois.



► Bientôt un carrefour à feux sur la RD 2152

Avec l'espace culturel d'un côté, la clinique vétérinaire du Chien rouge et la maison pluridisciplinaire Renaissance Santé de l'autre, en plus de la future enseigne commerciale qui doit s'installer dans les anciens locaux de Gamm Vert et Dia et de la fréquentation quotidienne de la RD 2152, ouverte aux convois exceptionnels, on peut dire que le croisement entre la route départementale et les rues de la Paix et Chantecaille est stratégique ! Son réaménagement débutera cet été.

Des feux tricolores viendront réguler la circulation et sécuriser la traversée de la route départementale. Notons que les rues de la Paix et Chantecaille, légèrement décalées, seront réalignées pour plus de sécurité. Les voies de la RD 2152 seront réduites en largeur et agrémentées d'îlots centraux par endroits afin de réduire la vitesse des véhicules. L'enrobé de la voie sera refait sur une portion d'environ 300 mètres entre le carrefour et Val d'eau. Le syndicat intercommunal profitera de ces travaux, qui contribueront à embellir l'entrée de la ville, pour remplacer les réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable sur ce secteur.

Et les circulations douces ? Des emplacements ont été réservés sur les accotements de la route départementale en vue de créer, dans un second temps, des cheminements piétons et des itinéraires cyclables qui seront connectés aux pistes existantes ou à venir sur les avenue Charles de Gaulle et Maunoury. Les travaux de réaménagement du carrefour doivent être terminés pour l'ouverture du nouveau supermarché à la fin de l'année.



Le pouvoir des animaux

Ancien aide-soignant, Vincent Martinet anime deux fois par mois des séances de médiation animale à l'Ehpad Simon-Hême. Un moment hors du temps pour les résidents, source de multiples bienfaits.



Des souvenirs, des émotions

Au contact des animaux, la parole, des gestes peuvent revenir. « Leur présence fait remonter des souvenirs, voire des émotions. Les résidents commencent à parler de leur passé, plus ou moins lointain. Et les caresses, elles, apaisent pour un moment leur anxiété. » Dans tous les cas, cette heure de médiation animale les a poussés à sortir de leur chambre, à prendre part à une activité, avant peut-être de participer à d'autres animations, selon leurs envies.

La séance touche à sa fin. Certains résidents ressentent de la fatigue, tout comme les animaux. « Ce sont des éponges à sentiments ! », confirme Vincent Martinet. Plusieurs d'entre eux s'enquêtent de sa prochaine venue. Ce sera dans deux petites semaines, grâce au soutien de la Ville. « Au vu des résultats sur les résidents, nous avons souhaité développer la médiation animale en prenant à notre charge une deuxième séance mensuelle », explique Danielle Guérin, adjointe à la Citoyenneté.

Et les effets sont souvent extraordinaires ! »

Vincent Martinet passe de table en table. Il invite un résident à toucher la poule, pose un cochon d'Inde sur les genoux d'un deuxième, une tourterelle sur l'épaule d'un troisième... « Les participants peuvent aussi se contenter d'observer, précise-t-il. C'est ça la médiation animale : mettre en relation la personne et l'animal, de quelque façon que ce soit. »

Il est venu avec un chien, des lapins, des cochons d'Inde, une poule et deux tourterelles. Les animaux de Vincent Martinet, élevés chez lui en liberté, vont passer une heure avec des résidents de l'Ehpad. Et vice-versa. « Ces séances sont thérapeutiques, souligne Anne-Line Stepien, la psychologue de l'établissement. Nous les réservons aux personnes en proie à des troubles du langage, une incapacité à communiquer, des déficits sensoriels ou une maladie neurodégénérative avancée.

Une présence précieuse auprès des Mérois fragiles

Les confinements et couvre-feux successifs ont isolé et fragilisé encore davantage nombre de Mérois. C'est pourquoi la municipalité a mis en place une cellule d'appel aux personnes vulnérables inscrites sur le fichier tenu par le CCAS. Depuis l'automne dernier, les adjointes Aurore Casati et Danielle Guérin ainsi que les conseillers municipaux Sandrine Beulay, Christine Huet et Pascal Lerède prennent réguliè-

ment leur téléphone. « Tous les huit à dix jours, j'appelle la dizaine de personnes qui m'a été attribuée, indique par exemple Pascal Lerède. Je leur demande comment elles vont puis nous discutons de tout et de rien. Certains ont besoin de parler, d'autres moins. Mais tous apprécient mes appels, qui leur apportent un peu de réconfort. » Ce contact régulier, toujours en accord avec l'appelé, joue aussi

un rôle de veille et de prévention auprès de ce public fragile. « Si je constate un problème, je le signale immédiatement au CCAS », poursuit le conseiller municipal. N'hésitez pas à vous inscrire pour bénéficier de ce service de proximité !

 **CCAS de Mer**
ccas@mer41.fr

Les 13 et 20 juin, tous aux urnes !

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales ont été reportées de mars à juin 2021. Le premier tour se tiendra le dimanche 13 juin et le second tour éventuel le 20 juin. À Mer, les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Comme en 2015, les électeurs voteront le même jour pour les conseillers régionaux et pour les conseillers départementaux, par canton. Tous seront élus pour six ans.

Les élections départementales

Pour chaque canton, un binôme paritaire (femme-homme) sera élu au scrutin majoritaire à deux tours.

Le conseil départemental du Loir-et-Cher se compose de 30 conseillères et conseillers départementaux qui représentent les 15 circonscriptions cantonales. Ceux-ci siègent également dans de nombreux organismes (conseils d'administration, collèges, hôpitaux, maisons de retraite...) et entretiennent un contact régulier avec les maires de leur canton.

Les missions du conseil départemental du Loir-et-Cher sont :

- Les solidarités : les personnes âgées et handicapées, l'enfance et la famille, l'aide sociale ;
- L'éducation : les collèges et la jeunesse ;
- L'aménagement et les transports : la réalisation, l'entretien et la sécurisation d'axes routiers ;
- Le service départemental d'incendie et de secours.

D'autres projets et missions peuvent être menés, en partage avec les collectivités locales et la région.

 Pour en savoir plus :
www.departement41.fr

Les élections régionales

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte qui combine les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

L'assemblée régionale est composée de 77 conseillères et conseillers. Elle vote les politiques régionales et le budget, lors de débats dirigés par le président de la Région élu en son sein. Le Conseil régional consulte la conférence régionale de la jeunesse (CRJ), composée de 72 membres, et le conseil économique, social et environnemental régional (Ceser), constitué de 100 membres. Ceux-ci rendent des avis sur les questions qui relèvent des compétences régionales.

Depuis la loi NOTRe de 2015, la Région est seule compétente pour :

- Les transports : le rail, les transports collectifs routiers interurbains et les transports scolaires ;
- L'enseignement secondaire et supérieur, la recherche ;
- La formation professionnelle, l'apprentissage et l'alternance ;
- Le développement économique et l'innovation ;
- L'aménagement du territoire et l'environnement ;
- La gestion des fonds et des programmes européens, ainsi que du fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), pilote des politiques d'agriculture et du développement rural.

 Pour en savoir plus :
www.centre-valde Loire.fr

Qui peut voter ?

Toute personne majeure, de nationalité française, jouissant de ses droits civils et politiques et inscrite sur les listes électorales extraites du répertoire électoral unique peut voter.

Vous avez déménagé dans la même commune ?

Vous devez signaler votre changement d'adresse au service Élections de la mairie car il peut engendrer un changement de bureau de vote. Ne pas procéder à ce changement d'adresse peut entraîner une radiation des listes électorales.

Vous venez d'arriver sur la commune ?

Vous avez jusqu'au 7 mai 2021 pour vous inscrire sur les listes électorales : en mairie via le formulaire Cerfa 12669*02 ou en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396. Passé cette date, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales mais vous ne pourrez pas voter pour le scrutin des départementales et régionales.

Vous doutez de votre inscription ?

Vérifiez sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE : vous saurez immédiatement si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et quel est votre bureau de vote.

Pas d'information sans communication

Les trois agents du service Communication œuvrent quotidiennement, aux côtés de leur élu référent, pour apporter aux Mérois toute l'information utile et pratique sur la ville et l'action de la municipalité.

Avec de nouveaux supports à venir...

La communication, ce sont des outils, des messages... et une équipe. Le service dédié au sein de la mairie compte trois agents aux compétences et aux missions complémentaires, placés sous la houlette de Grégory Millet, conseiller délégué à la Communication. Florent Léonard, le directeur, est également rédacteur en chef de *Mer Magazine*. Manon Molé réalise toute la création graphique de la Ville: affiches, flyers, mise en page du magazine municipal... Tous deux interviennent également, dans le cadre d'une mutualisation, pour la communauté de communes Beauce Val de Loire, le Sieom et Val d'eau. Valérie Polliant, enfin, anime le site internet et les réseaux sociaux, tout en assurant le lien avec les associations pour collecter leurs informations.

« Nous voulons rendre l'information encore plus accessible aux habitants »

Être au courant est en effet la condition indispensable pour communiquer! «Dès le lendemain de notre réunion hebdomadaire entre adjoints, je transmets au service Communication les décisions et les orientations principales,

afin qu'il soit informé de nos projets et qu'il puisse à son tour informer la population», indique Grégory Millet. Un lien étroit entre la Communication et les autres services municipaux est également nécessaire pour ne rater aucune info. «La communication doit être proactive, notamment sur les travaux, mais aussi pédagogique pour permettre une bonne compréhension de l'action de la municipalité», souhaite l'élu.

► Un nouveau site internet pour 2022

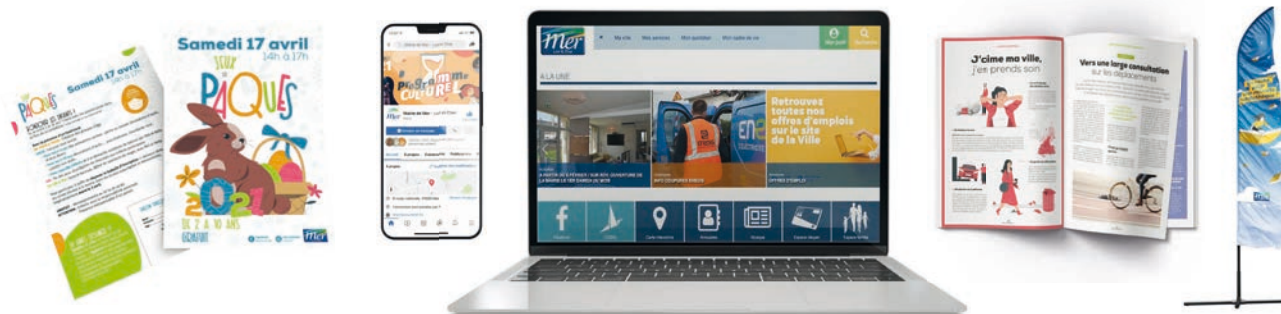
Cela passe par un dispositif de communication qui va s'enrichir pour toucher un public toujours plus large. Complémentaire au magazine papier et à la page Facebook de la mairie de Mer - qui comptabilise plus de 2 000 abonnés -, l'affichage municipal va évoluer vers plus de visibilité et d'attractivité. D'ici à l'été 2021, deux panneaux double face informeront les habitants et les usagers : celui près de la Halle sera remplacé et un autre implanté au croisement de l'avenue Maunoury et de la RD2152. «Ils seront numériques pour permettre d'insérer des images et des vidéos, ce qui mettra davantage en valeur les annonces de spectacles et d'expositions notamment.» Couplée à ces nouveaux panneaux, une



Grégory Millet
Conseiller délégué à la Communication

application mobile permettra de recevoir gratuitement sur son smartphone les contenus affichés. «Nous voulons rendre l'information encore plus accessible aux habitants», confirme l'élu.

C'est l'objectif qui préside également à la refonte du site web de la Ville. Les habitants, associations, commerçants, agents et élus ont été consultés via internet pour recueillir leurs attentes en termes de contenus, de fonctionnalités, d'ergonomie : voulez-vous des informations plus détaillées sur les associations, sur les commerces? Quels services et informations souhaitez-vous en page d'accueil?... «Cette démarche vise à garantir que le futur site répondra aux attentes et aux usages du plus grand nombre», explique Grégory Millet. La mise en ligne est prévue pour le tout début de l'année 2022.



À vos plantations !

Le printemps est signe de renouveau : le sol se réchauffe et peut accueillir de nouvelles plantes. Laurent Girard, gérant de la jardinerie Huet, et Laurent Rillié, maraîcher, livrent leurs précieux conseils pour la nouvelle saison.

Le premier réflexe du jardinier, à l'orée du printemps, doit être de préparer le sol. «À la bêche ou à la grelinette, avance Laurent Girard, gérant de la jardinerie Huet, on l'aère et on l'amende!» Avec du compost, le paillis de la saison passée, un engrais biologique, du fumier de cheval ou du lisier... «Étalez une couche de 5 à 10 cm et retournez la terre», poursuit Laurent Rillié, maraîcher. Le sol doit alors «grâler», c'est-à-dire reposer, pendant deux semaines au moins. «Les gelées matinales vont fendiller la surface et ameublir le sol, ce qui va faciliter les premières plantations», explique le maraîcher. La terre, qui va se réchauffer au fur et à mesure que le temps passe, est alors prête à recevoir graines et plantations.

► Lancer les salades

Plusieurs variétés peuvent être plantées au printemps : petits pois, carottes, radis, navets, choux, ail, oignons, échalotes et fraisiers par exemple, ainsi que les premières pommes de terre. «Les experts auront fait germer leurs pommes de terre depuis janvier», souligne Laurent Girard, qui ajoute que les herbes aromatiques peuvent être semées dès la mi-mars. Sous tunnel,



SARL Rillié - Jardin du Moulin Porte



Jardinerie Huet

on peut lancer les salades, laitue, batavia et feuille de chêne. En intérieur, c'est le moment de faire les semis de tomates, aubergines, poivrons, courges et courgettes, «à repiquer après les premières gelées, fin avril-début mai», précise Laurent Rillié.

«Au potager, n'oubliez pas les fleurs mellifères», conseillent les deux professionnels d'une même voix. En attirant les abeilles et d'autres pollinisateurs, l'alyse, la bourrache, l'agastache, la sauge rouge, violette

ou encore la lavande facilitent en effet la fructification des plantes. Au pied des tomates, souci, œillets d'Inde et basilic repoussent les nématodes, les vers qui rongent les racines. On peut aussi semer des capucines en bordure de potager : cible privilégiée des pucerons, elles avertissent de leur présence.

► Tailler les arbustes

«Au jardin, termine Laurent Girard, pensez à scarifier le gazon pour le débarrasser de la mousse et à lui apporter de l'engrais.» On peut aussi tailler arbustes, arbres, rosiers et vivaces (qui reviennent tous les ans). Quant aux fleurs, on sème les annuelles (à ressemer tous les ans), comme les bégonias, les pétunias et les impatiences, à la fin de l'hiver et les vivaces, graminées comprises, au printemps. À vous de jouer!

➕ **Jardinerie Huet**
17 place de la Halle
02 54 81 01 32

➕ **SARL Rillié**
Jardin du Moulin Porte
1 rue du Moulin Porte
06 61 13 22 56
www.sarlrillie.com

Un week-end festif... enfin ?

La traditionnelle fête de Mer aura-t-elle lieu en 2021 ? Le comité des fêtes et la municipalité maintiennent pour l'heure ce rendez-vous, fixé les 12 et 13 juin. Et entendent conserver les ingrédients qui en font à chaque fois un succès : la fête foraine et le bœuf rôti à la broche !

Depuis toujours, la fête de Mer associe une fête foraine et un dîner dansant sous la Halle. En ces temps de crise sanitaire, à quoi ressemblera ce rendez-vous festif ? Le comité des fêtes et la municipalité travaillent depuis le mois de janvier à cette édition 2021 particulière, s'efforçant de concevoir une manifestation à la fois chaleureuse et respectueuse des gestes barrière. « Nous soutenons le comité des fêtes et cet événement, comme nous soutenons les associations qui concourent à l'animation de la ville, souligne Annie Bertheau, première adjointe au maire en charge de la Culture. Nous sommes attachés à cette fête très appréciée des Mérois. Elle est d'autant plus importante cette année que nous sommes tous dans l'attente de réjouissances. »

« Cette fête est d'autant plus importante cette année »

Si le feu vert est donné, la fête foraine s'installera en contrebas de la Halle. Le samedi matin, deux belles cuisses de bœuf seront mises à rôtir pour

le repas du soir. Cette année, il sera plus que jamais nécessaire de réserver sa table auprès du comité des fêtes (Rémy Lehoux : 06 35 95 24 00). « Les tables seront davantage espacées et nous placerons les convives de sorte à éviter les mélanges entre groupes », précise Philippe Gerrier, président de l'association.

« Les tables seront davantage espacées »

Un bal gratuit, au son du groupe mérois Melody Blues, suivra le repas. « La dimension musicale de la fête de Mer devrait être assez marquée car nous n'organiserons pas de fête de la musique cette année », justifie Annie Bertheau. Le dimanche, l'école de musique de Mer se produira devant la Halle. Des fanfares, ou « bandas », déambuleront également dans les rues de la ville. Le comité des fêtes annonce déjà la venue des Zik'Autin, d'Autainville, et des Fanfarons, de Soings-en-Sologne. Pour prolonger autant que possible cette fête tant espérée...



La fête de Mer 2021, c'est

270 à 300
convives au dîner

70
bénévoles pour installer la signalétique, dresser les tables, aider en cuisine et servir les convives

20 €
pour le repas composé d'une entrée, d'une assiette de bœuf grillé accompagné de gratin dauphinois et dessert. Apéritif offert.

10
manèges

8 000 €
de budget, avec l'orchestre, le traiteur et les boissons



Fête de Mer • Image d'archives 2017



À VOUS LA PAROLE !

Quelle médiathèque voulez-vous ?

Vous avez peut-être déjà participé à un atelier sur la future médiathèque. Lancée en février, la consultation des Mérois se poursuit pour définir les contours de ce nouvel équipement qui offrira, à l'horizon 2023, un ensemble de services et d'animations autour du prêt de documents.

Un lieu de vie au cœur de la ville : c'est ainsi que la municipalité conçoit la future médiathèque. L'équipement, qui remplacera l'actuelle bibliothèque, à l'étroit dans ses locaux, doit s'installer dans un bâtiment proche de la salle de la Brèche, à réhabiliter. Cette implantation facilement accessible favorisera sa fréquentation et l'accueil des écoles voisines, tout en contribuant au dynamisme du centre-ville. Oui mais... que mettre dedans ?

Si la Ville ne manque pas d'idées, elle tient à répondre au mieux aux attentes des Mérois. Elle a donc lancé une consultation publique originale, sous la forme d'ateliers organisés dans des endroits passants. En février par exemple, c'était au Super U ! Près de 200 personnes, aux profils variés, se sont prêtées au jeu librement. « En quelques minutes, chacun pouvait donner son avis sur les propositions que nous lui soumettions ou en formuler d'autres », décrit Delphine Caillon, directrice des Affaires culturelles et du Tourisme.

► **Ludothèque, espace presse...**

Portant d'abord sur la typologie des publics de la médiathèque et les usages attendus - travailler, se détendre et se

divertir, se documenter et apprendre, faire des démarches administratives...-, ces ateliers ont été reconduits en mars, à l'occasion du marché du terroir, sur la question des services. « La médiathèque pourrait intégrer une ludothèque permettant d'emprunter des jeux, un espace presse où lire des journaux et des magazines, proposer des animations variées comme des cafés philo, des spectacles de contes, des expositions... », avance Delphine Caillon. En tant que tête de réseau, l'établissement continuera par ailleurs à fournir les quatre points lecture répartis sur le territoire de Beauce Val de Loire et à former leurs bénévoles.

En avril, les Mérois seront consultés sur les modalités d'inscription et de prêt de documents. Puis en mai, sur les différences ambiances au sein de l'équipement. « Leurs réponses, explique Delphine Caillon, nous aideront à rédiger d'ici à l'été le projet culturel et scientifique de l'établissement. Ce document obligatoire précisera son offre et son fonctionnement et nous servira pour solliciter des subventions. » Les échanges avec les Mérois se poursuivront au-delà de l'ouverture. « Nous souhaitons que les usagers soient aussi co-acteurs de la vie de la médiathèque. »



Demandez le programme !

Une présentation de la programmation culturelle d'avril à août a été insérée dans votre magazine. Vous en apprendrez davantage sur les deux spectacles très attendus : *Stay on the Line* par la compagnie Matulu, le 10 avril à la Halle, et *Il faut de tout pour un faire un monde* par la compagnie Jean et Faustin, le 11 juin dans le parc de la Corbillière. Vous découvrirez également les quatre expositions qui seront accueillies au musée. Sans oublier l'événement de la fin mai : le festival de photographies Mer'veilles Nature (lire en page 6)...

TENNIS CLUB DE MER

Vivement la reprise !

Au Tennis club de Mer, le mot « patience » fait partie du quotidien. Mais le club n'a qu'une hâte : pouvoir à nouveau profiter pleinement des courts du parc de la Corbillière. En attendant, il prépare ses prochaines manifestations.

Avant le Covid, les entraînements du Tennis club de Mer avaient lieu tous les jours, sur les six courts mis à sa disposition par la Ville dans le parc de la Corbillière. « *C'est un endroit magnifique, en pleine nature* », décrit avec nostalgie Richard Janssoone, président de l'association sportive depuis cinq ans. Le week-end, les courts étaient réservés à la pratique de loisir et aux compétitions... nombreuses ! En décembre, un tournoi interne avait

coutume de créer des liens ; à Pâques, les joueurs s'affrontaient lors d'un open de deux semaines ; mai avait également son championnat ; et en juin, le club organisait sa propre fête en conviant toutes les générations de joueurs à la Corbillière durant quinze jours.

► Une pointe de frustration

L'an dernier, les deux courts en terre battue du parc de la Corbillière ont été entièrement rénovés et refaits en béton poreux. Financés par la Ville, le Tennis club de Mer et la Fédération française de tennis, ces deux terrains flambant neufs sont également équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite. « *Nous sommes pressés de faire découvrir à nos adhérents*



ces équipements de grande qualité », confie le président du club, avec une pointe de frustration.

La crise sanitaire, avec son lot d'incertitudes, de changements et de protocoles pour les activités sportives, a fait perdre quelques membres au Tennis club de Mer et complexifié son organisation. « *Les entraînements sont actuellement suspendus, nous n'avons accès aux courts que pour la pratique de loisir*, explique le président. *Nous avons quand même réussi, pendant les dernières vacances scolaires, à proposer aux jeunes des stages en extérieur.* » Le club reste cependant optimiste et espère pouvoir organiser son tournoi du printemps. « *Nous comptons aussi sur notre brocante d'été, les 22 et 23 août, qui permet de maintenir le club à flot* », poursuit Richard Janssoone. Et sur une reprise effective et rapide des activités !

⊕ Tennis club de Mer
www.club.fft/tcmer et
Facebook : Tennis Club de Mer

« *Nous sommes pressés de faire découvrir à nos adhérents les nouveaux courts de la Corbillière* »



Inauguration des courts de tennis • 2 octobre 2020

LE MOULIN D'AULNAY

Une priorité : distraire les personnes âgées



Basée à l'Ehpad Simon-Hême, l'association de loisirs du Moulin d'Aulnay contribue à égayer le quotidien des résidents avec un programme d'animations adaptées au grand âge et le même enthousiasme depuis près de 25 ans ! Tous les résidents et les bénévoles ayant été vaccinés contre le Covid, les activités reprennent dans des conditions normales.

La chorale du mercredi, c'est sacré ! Chaque semaine, une trentaine de résidents de l'Ehpad y prend part, selon leur humeur, leur disponibilité et leur état de fatigue. « *Ils participent au choix des chansons*, explique Martine Drevet, présidente du Moulin d'Aulnay. *Nous voulons qu'ils soient un minimum acteurs de l'animation.* » L'association qu'elle a créée en 1997 avec trois collègues, alors qu'elle était employée à l'Ehpad, ne manque pas d'idées pour proposer des activités aux résidents. Un jeudi sur deux, des travaux manuels sont organisés dans la grande salle d'animation : tricot, peinture, coloriage, confection de décorations... « *Nous achetons un peu de matériel mais nous recevons aussi de nombreux dons. Cette solidarité nous aide beaucoup.* » Chaque résident choisit librement son activité. Certains, parce que leurs mains ou leurs yeux ne le leur permettent plus, se contentent d'être là. « *Ils sortent de leur chambre et c'est déjà bien.* »

► La génération accordéon

L'année est aussi jalonnée de moments festifs, comme Noël et la Fête des mères, souvent animés par des musiciens. « *Les résidents sont de la génération accordéon* », sourit Martine Drevet, qui indique faire venir une demi-douzaine d'intervenants chaque année, avec l'accord de l'établissement qui organise aussi ses propres animations. « *Nous avons la chance que la direction soutienne notre association et nos actions* », confirme la présidente. À la subvention de l'Ehpad s'ajoute celle de la Ville, « *ce qui nous donne les moyens d'organiser des activités variées.* »

Comme chaque année par exemple, un grand tournoi de pétanque se déroulera cet été dans la cour de l'établissement. Le Moulin d'Aulnay aimerait aussi pouvoir emmener les

résidents au musée, au parc de la Corbillière... « *Il nous faudrait un bus adapté aux personnes à mobilité réduite* », avance Martine Drevet, qui relève une plus grande perte d'autonomie chez les résidents de nos jours. Qu'à cela ne tienne, « *nous adaptons nos activités !* », poursuit-elle. Ce fut le cas aussi après le premier confinement : les créneaux des animations ont été dédoublés pour réduire le nombre de participants et limiter le brassage des résidents. L'âge des bénévoles du Moulin d'Aulnay – 17 actifs actuellement – avançant, Martine Drevet lance enfin un appel : « *Nous avons besoin de personnes qui ont un peu de temps à consacrer aux anciens...* »

⊕ Le Moulin d'Aulnay
75 rue Haute d'Aulnay
02 54 81 36 02
drevetmartine@hotmail.com

Groupe Agir au Cœur d'un Territoire d'Avenir

De nombreux mérois nous ont interpellés à propos de l'absence de centre de vaccination à MER, ce qui nous oblige à débiter notre tribune avec cette problématique.

Le Maire a fait savoir par voie de presse son incompréhension devant le refus préfectoral d'accorder un centre de vaccination à MER, mais si on prête attention à la réponse de la directrice de cabinet de la Préfecture, il semble qu'il y ait eu un manque de réactivité de la mairie de MER lors de la sollicitation faite en janvier. Ce retard à l'allumage a privé les mérois d'une vaccination rapide sur place, d'autant plus que d'autres types d'aides auraient pu être proposées, comme la prise de rendez-vous par la collectivité pour les personnes qui ne sont pas familières avec les nouveaux modes de communication, ou la mise à disposition de moyens de transports pour rejoindre un centre.

Mais à l'heure où nous écrivons ce texte, une opportunité semble se présenter pour remédier à cette situation. Gageons que MER aura rapidement l'autorisation d'ouvrir un centre pérenne ou accessoirement éphémère.

Quant au projet d'installation d'une nouvelle médiathèque que nous soutenons, nous devons constater que ce ne sont

pas les solutions les moins coûteuses qui sont envisagées.

La taille de l'équipement d'abord paraît un peu trop ambitieuse. Alors que les normes admises préconisent 450 m² environ, il semble que le projet prévu avoisinerait les 650 m². La promesse de subventions importantes ne doit pas faire perdre la raison. Il faut bien prendre en considération le besoin réel, et aussi le fait que plus l'espace sera grand plus les frais de fonctionnement seront importants.

Le lieu choisi ensuite de l'espace de la Brèche, actuellement occupé par 8 associations, devra être complètement restructuré et doté de toutes les normes d'accessibilité, d'isolation, etc. A cela il faudra ajouter le coût du relogement de ces associations et retrouver un site stratégique, central et accessible pour le foyer des aînés. Nous pensons que l'étude du coût d'une construction aurait pu être faite, car la municipalité ne manque pas de terrains disponibles.

Concernant les éléments budgétaires, nous pouvons tout d'abord regretter que plus de 900 000 € de crédits d'investissement prévus au budget 2020, n'aient pas été utilisés comme initialement prévu, pour l'acquisition de matériel, le renouvellement des éclairages des gym-

nases ou encore des travaux de voirie, de création de parkings et de mise en accessibilité des bâtiments publics. Le contexte sanitaire particulier peut expliquer en partie cette situation mais il n'est pas l'unique cause de la non-réalisation de ces opérations qui auraient pu être des réponses aux attentes des mérois et permettre la réalisation d'économies d'énergie substantielles.

Pour 2021, le budget présenté par la nouvelle municipalité étant dans la continuité de celui proposé et voté par nos soins l'an passé, nous y avons apporté un vote favorable en toute cohérence, en relevant toutefois que l'enveloppe des crédits alloués pour les indemnités des élus avait été majorée cette année de 13%.

Espérons que la situation sanitaire va évoluer favorablement et permettre à chacun de reprendre les nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs que propose notre ville. Bel été à tous.

Groupe Agir au Cœur d'un Territoire d'Avenir :
Martine NODOT
Yvonnick BEAUJOUAN
Sandra LEMOINE-CABANES
Laurent BOISGARD
Nathalie POMMIER-AUTRIVE
Dominique HUBERT.

L'Alternance pour Mer

À Mer rien de nouveau, nouvelles agressions de personnes âgées, cambriolages ...

Quelles propositions la majorité propose ?

Pas de renforcement de la vidéo surveillance ou de hausse des effectifs de la police municipale.

Non ; juste une campagne d'affichage sur les supports municipaux : «Stop aux incivilités, je garde ma ville propre», il suffit de faire un tour du côté de l'aire d'accueil des gens du voyage pour comprendre que le message est bien passé.

Un bon point malgré tout, la reprise de l'une de nos propositions municipales d'ouvrir la mairie un samedi matin par mois, afin que nos concitoyens qui travaillent la semaine puissent faire leurs démarches administratives.

Budget, les dépenses de fonctionnement par habitant se situaient 14% au-dessus de la moyenne, le produit des impositions directes par habitant 39,5% au-dessus de la moyenne et l'encours de la dette par habitant 61,9% au-dessus.

Les Mérois ont choisi le changement, mais nous ne voyons rien venir.

L'Alternance pour Mer



Nathalie MAFFRE

**MER
VU PAR
VOUS**

**Envoyez-nous vos plus belles photos,
nous les publierons sur cette page
et sur facebook.**

➕ Envoyez-les à l'adresse suivante : f.leonard@mer41.fr

DIMANCHE 6 JUIN

Journée écocitoyenne

*Mer***ci**
POUR
la planète !

départ à 9h

(plusieurs lieux de rendez-vous,
plus d'informations sur mer41.fr)



Facebook
Mairie de Mer



Site Internet
mer41.fr

